

Nouvelle école à Lac-Beauport : l'emplacement est un choix qui relève de la municipalité

Jeudi 27 février 2014 - Au lendemain d'une assemblée publique de consultation au sujet du futur emplacement d'une nouvelle école à Lac-Beauport, le directeur général de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, M. Serge Pelletier, tient à rappeler que la décision à ce sujet revient à la municipalité.

Lors de la consultation des deux derniers mois, les différentes possibilités de sites, ainsi que l'hypothèse d'un agrandissement de l'école primaire Montagnac, ont été soulevées. À l'assemblée publique de consultation d'hier, la municipalité a également proposé un site, jamais soumis à la Commission scolaire, pour la localisation et la construction de la nouvelle école, et où se trouvent des terrains de tennis.

« Puisque l'emplacement et la construction de l'école auront un impact sur l'aménagement du territoire, et que cette responsabilité relève de la municipalité, c'est à cette dernière de faire un choix. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Commission scolaire n'a pas fait partie du comité technique qui a analysé les différentes options. Le terrain situé dans l'ensemble résidentiel Silva, de même que le nouveau site soumis par la municipalité, où sont les terrains de tennis, nous apparaissent des options aussi intéressantes l'une que l'autre. Par contre, à l'instar du directeur de l'école primaire Montagnac, M. Serge Bégin, nous nous opposons fermement à un agrandissement de l'école actuelle, et ce, depuis le début des réflexions. Sur un plan pédagogique, il serait inacceptable de regrouper plus de 1 000 élèves dans un même bâtiment d'école primaire », explique M. Serge Pelletier, directeur général de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

M. Serge Pelletier, M. Serge Bégin et le conseil des commissaires souhaitent vivement que les conseillers municipaux, avec le soutien des citoyens, choisissent le site qui conviendra le mieux, afin que la construction puisse commencer dans les plus brefs délais. « Cette future infrastructure est une nouvelle formidable pour les familles du secteur, et pour la vitalité de Lac-Beauport. Nous serons très fiers d'effectuer la première pelletée de terre! », souligne M. Pelletier.

- 30 -

Information :

Josée St-Hilaire, conseillère en communication, Commission scolaire des Premières-Seigneuries
418 666-4666, poste 8444 • josee.sthilaire@cspdps.qc.ca